AUTO ECOLE DE SAINT LOUBES
52, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
33450 SAINT LOUBES
Agr: E1703300140 / N° ACT: 72330844533
TEL 05.56.68.19.27/ 06.87.88.13.44
http://www.autoecoledizon.fr

LA CONDUITE SUPERVISEE

Avantages:

- Perfectionner son apprentissage en vu de l examen. Car grâce à la conduite supervisée, vous avez la possibilité de pratiquer et d'acquérir de l'expérience en compagnie d'un proche. A condition que l'accompagnateur ait 5 ans de permis ininterrompu.

- Elle augmente les chances de réussite à l'examen de conduite, grâce à l'expérience vécue pendant cette conduite supervisée en plus de la formation reçue.

- Elle diminue le coût de la formation, puisqu'elle diminue des heures supplémentaires.

Conditions:

- La conduite supervisée est accessible dès l'âge de 18 ans.

- Il faut avoir eu son code.

- Avoir suivi la formation minimum de 20h de conduite obligatoire.

- Au moment où l'auto-école estime que vous avez le niveau nécéssaire, il faudra le rendez-vous préalable avec votre futur accompagnateur. Et on vous délivrera une attestation de fin de formation.

Remarques:

- Pendant la phase de la conduite supervisée, vous devez mettre sur le véhicule le disque de conduite accompagnée.

- Vous êtes soumis aux vitesses jeune conducteur.